



**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

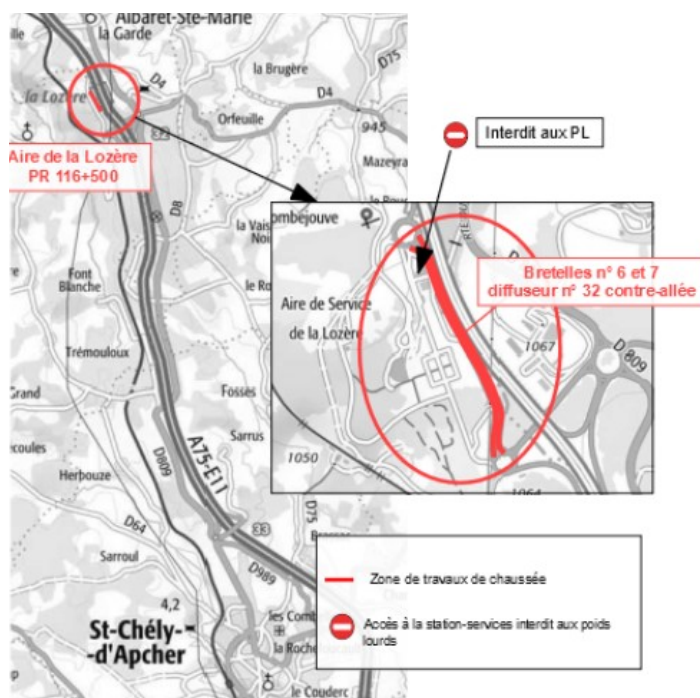
Clermont-Ferrand, le 9 juin 2021

A75 : Travaux sur l'ouvrage de la Crueize et restriction de circulation

Dans le cadre des travaux de renouvellement de la couche de roulement de l'A75 et de réfection des joints de l'ouvrage d'art de la Crueize sur le département de la Lozère, Albaret-Sainte-Marie, Peyre-en-Aubrac et Le Buisson, réalisés actuellement par la Direction interdépartementale des routes Massif Central, le chantier nécessite la mise en place de restrictions de circulation.

Ainsi, la Direction Interdépartementale des Routes Massif-Central réalisera les travaux de réfection de la couche de roulement des bretelles n° 6 et 7 du diffuseur n° 32 « La Garde – aire de la Lozère », jeudi 10 et vendredi 11 juin 2021 au lieu du lundi 14 juin et du mardi 15 juin 2021.

Lors de ces travaux sur l'aire de la Lozère, l'accès à la station-services sera interdit aux poids lourds provenant des deux sens de circulation et la circulation des véhicules légers sera réglementée.



**Direction interdépartementale
des Routes Massif central**

Mél. : com.dirmc@developpement-durable.gouv.fr
Bureau de la communication
et de la qualité de l'information

CS 90447
60 avenue de l'Union soviétique
63012 Clermont-Ferrand Cedex 1

Fin des travaux de réfection des joints de l'ouvrage de la Cruetze sur l'A75 du vendredi 11 juin au mercredi 23 juin 2021 :

Ce chantier se déroulera sous basculement de circulation :

Dans le sens Nord > Sud (Clermont-Fd > Montpellier), la circulation sera basculée entre les diffuseurs n°36 « Aumont Aubrac » et n°38 « Antrenas / Marvejols ». La circulation s'effectuera à double sens sur les voies du sens Sud > Nord (Montpellier > Clermont-Fd) sur environ 1 km.

Dans le sens des travaux, la bretelle de sortie du diffuseur n°37 « Le Buisson » sera fermée à la circulation.

Des déviations seront mises en place par les diffuseurs les plus proches.

Les restrictions de circulation seront maintenues les week-ends. Afin de préserver la sécurité du personnel travaillant aux abords du chantier et des usagers, la vitesse sur ces différentes sections en chantier sera abaissée à 80 Km/h sur les zones à double sens de circulation et ponctuellement à 50 km/h.

Nous attirons l'attention des usagers sur la vigilance aux abords du chantier et le respect des limitations de vitesse.

La Direction Interdépartementale des Routes Massif Central, consciente de la gêne occasionnée, remercie les usagers de leur compréhension, les prie de bien vouloir respecter la signalisation mise en place et de veiller à la sécurité des personnels travaillant sur le chantier.

Renseignements sur les sites internet:

- www.dir-mc.fr
- www.bison-fute.gouv.fr

Phase 2 : Du 11 juin au 23 juin 2021
Renouvellement de la couche de roulement A75 PR 146+050 à 146+1054 sens 1 (nord-sud)
+ Remplacement des joints de l'ouvrage de la Cruetze

